

STIC2M

2015 - 2016

Master [120] en sciences et technologies de
l'information et de la communication**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Domaine d'études principal : **Information et communication**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **stic2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Informations diverses	10
- Conditions d'admission	10
- Enseignements supplémentaires	13
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Mobilité et internationalisation	16
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	16

STIC2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Pendant les dernières décennies, la production et diffusion des savoirs a été profondément influencée par la « révolution numérique » tant dans les domaines des Sciences et technologies, que des Sciences humaines et sociales (SHS), des Arts et des Lettres. Le rapport que nous avons à la connaissance en est fortement transformé et, a fortiori, l'organisation, le mode de fonctionnement et la vocation même des lieux traditionnels de transmission et conservation des savoirs et de la culture, tels que les bibliothèques, médiathèques et centres de documentation. Cette évolution rapide rend nécessaires de nouvelles compétences dans la gestion, l'organisation et la consultation des données documentaires, numériques ou non.

La spécialisation en Bibliothéconomie et documentation vise à former des professionnels qui non seulement ont des solides connaissances théoriques de bibliothéconomie, bibliométrie et documentologie, connaissent également le monde de l'audio-visuel, maîtrisent les technologies du numérique, sont impliquées dans une réflexion digital humanities, ont une expertise dans le domaine de la gestion de projets (y compris la gestion des ressources humaines et financières) et de certains aspects légaux, comme par exemple l'application des normes internationales ISO, ou la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

La formation pratique vient intégrer la formation théorique grâce à un ou deux stages totalisant 400 h dans des institutions publiques ou privées, pour préparer au mieux les diplômés à assurer des fonctions de direction et de coordination dans des services au sein de bibliothèques, médiathèques et centres de documentation à l'échelle régionale, nationale ou internationale ou des équipes dédiées à la gestion de la documentation numérique.

Votre profil

Vous

- avez une première formation universitaire ou êtes diplômé des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation vers les secteurs professionnels de la production, gestion et critique de l'information numérique ou vers ceux de la bibliothéconomie et de la gestion documentaire y compris numérique;
- cherchez une formation universitaire dans les domaines des bibliothèques, des centres de documentation ; ou encore dans tous les milieux des secteurs publics ou privés où une expérience en production, traitement, gestion et critique de l'information numérique est primordiale;
- souhaitez fonder des compétences pratiques sur une connaissance approfondie et critique des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

Votre programme

Le master vous offre

- une large ouverture interdisciplinaire ;
- un programme varié, où vous combinerez une finalité et une option en fonction de vos centres d'intérêt et du profil que vous souhaitez développer ;
- une formation orientée vers la connaissance des métiers : visites sur le terrain, études de cas, exercices pratiques, etc. ;
- un stage obligatoire de 3 mois minimum sur le terrain (entreprise, laboratoire...).

STIC2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Etre capable de concevoir, gérer, développer et promouvoir des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation, tels sont les défis que se propose de relever le porteur du titre de Master [120] en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, à finalité spécialisée en Bibliothéconomie et documentation.

Au terme de sa formation, le diplômé est capable d'intégrer avec efficacité une bibliothèque, une médiathèque ou un centre de documentation, sous toutes ses formes, pour y jouer le **rôle d'interface culturelle**. Il pourra mettre toute une série de connaissances et compétences développées et acquises lors de son cursus de formation au service de cette entreprise :

- sa capacité à **maîtriser des données documentaires**, sous toutes ses formes (spécialement dans le monde de la culture du numérique), et à assurer leur gestion, leur organisation et leur consultation ;
- ses connaissances et compétences en **critique documentaire appliquée au livre et/ou au document numérique**, fondée sur une **démarche universitaire**, dans un cadre de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse, ancré dans une perspective épistémologique ;
- ses connaissances et ses compétences en matière de **conception et d'encadrement de projets** dans le cadre des **bibliothèques et des centres de documentation**, ses connaissances et compétences liées au monde des bibliothèques, des médiathèques et des centres de documentation qu'ils soient privés ou publics. Ces compétences ont notamment été acquises par le biais d'une immersion active en bibliothèque, médiathèque ou centre de documentation (stages totalisant 400 h)

Grâce à ces connaissances et compétences, le porteur du titre de Master en STIC pourra être un **acteur**, un **organisateur** mais aussi un **communicateur efficace et expert**, dans le cadre des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Assumer les différentes tâches inhérentes aux fonctions de bibliothécaire-médiathécaire-documentaliste, plus particulièrement aux fonctions de direction et de coordination d'un service, au sein d'un organisme public ou privé, à finalité générale ou spécialisée, à vocation locale, régionale, nationale voire internationale.

- 1.1 Concevoir la structure d'une bibliothèque/médiathèque ou d'un centre de documentation, en fonction des fonds et collections existants et à venir, et du public à accueillir.
- 1.2 Identifier les contraintes internes et externes ainsi que les opportunités afin de fixer une stratégie coulée dans un plan stratégique.
- 1.3 Etablir un tableau de bord de gestion et organiser dans ce but en particulier, au moindre coût, un processus de collecte des données.
- 1.4 Analyser les attentes et desiderata des interlocuteurs en présence et autant que faire se peut, programmer des échéances en fonction de contraintes administratives, techniques et/ou financières.
- 1.5 Maîtriser et mobiliser de manière effective les techniques de gestion du personnel en vue de réunir, d'animer et d'encadrer une équipe, d'en optimiser les compétences, de répartir les tâches et d'en établir le calendrier.
- 1.6 Etablir un budget effectif, en respectant les principes de comptabilité et en ayant recours à différentes sources de financement, et avoir en perspective la supervision de son exécution, sa promotion et la coordination des sources de financement.
- 1.7 Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, de distanciation et d'assertivité.

2. Analyser et répondre aux besoins et attentes de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation, de leurs usagers habituels ou potentiels.

- 2.1 Réaliser et interpréter des enquêtes statistiques et sociologiques relatives à la fréquentation de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation, à la nature des documents demandés en consultation, à la fréquence de celle-ci.
- 2.2 Mettre à disposition des usagers un équipement adapté aux besoins et à l'âge du lectorat intégrant, le cas échéant, les nouvelles technologies ; formuler des propositions d'adaptation de lieux de stockage et de consultation afin de mieux répondre aux attentes d'un public spécifique.
- 2.3 Se tenir informé des tendances récentes du lectorat et de la recherche, ainsi que des offres du marché.
- 2.4 Être attentif à identifier et à développer les outils de recherche documentaire au profit des utilisateurs en associant efficacité et convivialité des outils (OPAC notamment).
- 2.5 Mettre en place un processus d'évaluation en utilisant judicieusement les indicateurs de performance spécifiques aux bibliothèques et centres de documentation en lien avec le plan stratégique (supra).

3. Maîtriser les lois, techniques et pratiques de la bibliothéconomie et de la bibliométrie, de la gestion et de la veille documentaire.

- 3.1 Maîtriser un solide socle de connaissances théoriques en bibliothéconomie et en bibliométrie, et les tenir à jour, notamment par une intégration à des réseaux professionnels et par la lecture assidue de revues professionnelles, en se dotant d'un système de veille documentaire.
- 3.2 Être en mesure de connaître la législation propre aux bibliothèques et centres de documentation, particulièrement les textes normatifs de la Communauté française de Belgique pour les bibliothèques publiques.
- 3.3 Maîtriser les principes et techniques de la documentologie.

3.4 Se tenir informé du marché spécifique au matériel y compris les produits de restauration pour le support livresque, visuel, audio-visuel...

4. Maîtriser des compétences techniques dans le domaine informatique et numérique inhérentes aux fonctions de bibliothécaire-médiathécaire-documentaliste.

4.1 Tester, sélectionner, implémenter et faciliter l'implémentation des logiciels les mieux adaptés aux spécificités du service et à ses usagers.

4.2 Dialoguer avec des spécialistes, internes ou externes, pour définir les besoins, améliorer ou optimiser les performances et assurer les compatibilités au sein d'un réseau et entre réseaux.

4.3 Développer des compétences spécifiques en matière d'ouvrages numériques, de documents sur supports informatiques, visuels, audio-visuels... et, par le biais de publications périodiques ou de réseaux professionnels, se maintenir au courant des évolutions et tendances récentes.

4.4 Identifier les normes internationales à respecter (ISO en particulier) ou à promouvoir dans ces secteurs.

5. Porter un regard critique, scientifiquement fondé et ancré d'un point de vue épistémologique, sur l'usage de l'informatique et du numérique et sur leurs implications sociales, culturelles, économiques et politiques.

5.1 Comprendre et questionner des positionnements idéologiques ou culturels autour du numérique, contribuer de manière constructive au débat et le faire évoluer.

5.2 Critiquer un document ou un ensemble de données numériques, en analyser les composantes, le contexte de production et de réception, en déterminer la carte d'identité ainsi que l'autorité éventuelle.

5.3 Maîtriser les éléments clés liées à l'autorité, à la preuve et à la propriété des données numériques en vue de pouvoir faire face aux problématiques en ce domaine.

5.4 Mobiliser ses connaissances pour analyser et porter un regard critique, scientifiquement fondé et ancré d'un point de vue épistémologique, sur des situations au sein desquelles le diplômé se trouvera en tant qu'acteur, afin de s'y positionner et d'agir avec pertinence et réflexivité.

6. Rassembler, sélectionner, gérer et enrichir des fonds documentaires, quel qu'en soit le support, numérique ou non.

6.1 Maîtriser les réseaux de collecte et d'acquisition de fonds documentaires, notamment en vue d'éviter de doubles emplois ou des pertes inexorables.

6.2 Concevoir un plan de développement des collections en définissant notamment les critères de sélection et des priorités en fonction de contraintes administratives ou budgétaires, de la spécificité de l'organisme et de ses usagers.

7. Gérer et mener à bien des projets de communication et de valorisation du patrimoine bibliothéconomique et documentaire, y inclus des projets de recherche en ce domaine.

7.1 Positionner la bibliothèque/médiathèque ou le centre de documentation au sein de l'organisme d'appartenance en ayant en perspective sa valorisation et la promotion des contacts et des échanges réguliers d'informations entre les différents services.

7.2 Concevoir, organiser et/ou participer à des activités de valorisation du patrimoine conservé et concevoir et scénariser des expositions (éventuellement virtuelles), en fonction des publics cibles et en sélectionnant les partenaires appropriés.

7.3 Réaliser ou coordonner la réalisation d'instruments de recherche et de sites d'information adaptés aux usagers habituels ou potentiels.

7.4 Concevoir des publications mettant en valeur des composantes du patrimoine.

7.5 Concevoir et réaliser des projets de recherche, qu'ils répondent aux objectifs directs de la bibliothèque ou du centre de documentation, ou s'insèrent dans des actions initiées par des acteurs locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, relevant ou non de la discipline.

7.6 Être attentif aux événements susceptibles de conférer un intérêt particulier aux fonds et collections, susciter des recherches à ce sujet ou collaborer à des projets extérieurs.

7.7 Sensibiliser à la nécessité d'une participation active de la bibliothèque/médiathèque ou du centre de documentation dans des projets initiés par des instances de la profession, tant au niveau local, national qu'international.

7.8 Concevoir et réaliser, seul ou en collaboration, un projet de recherche à caractère disciplinaire.

8. S'engager dans la pratique professionnelle en ayant intégré une logique de développement continu, notamment au sein de réseaux professionnels en participant et collaborant à leurs activités et projets.

8.1 Se maintenir au courant d'évolutions et de tendances récentes de la discipline en participant à des activités, formations et journées d'étude organisés notamment par des réseaux professionnels et en s'insérant dans les réseaux virtuels.

8.2 Par les mêmes canaux, entrer en contact avec ces réseaux professionnels.

8.3 Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle en ayant intégré une logique de développement continu et la nécessité d'intégrer des réseaux professionnels, pour évoluer positivement dans son environnement.

o **Stages (20 crédits)**

20 crédits à choisir parmi :

⌘ LSTIC9001	Stage dans une bibliothèque de l'UCL	N.	200h	10 Crédits		x	
⌘ LSTIC9002	Stage dans un centre de documentation ou dans une bibliothèque hors UCL	N.	200h	10 Crédits			x
⌘ LSTIC9003	Stage dans un ou des organisme(s) public(s) ou privé(s)	N.	400h	20 Crédits	Δ		x

Finalité spécialisée: bibliothéconomie et documentation [30.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LCLIB2120	Bibliothéconomie, y compris les notions de bibliométrie I	Frédéric Brodtkom	15h	5 Crédits	1q <input type="circle-slash"/>	x	x	
<input type="radio"/> LCLIB2125	Bibliothéconomie, y compris les notions de bibliométrie II	Frédéric Brodtkom	15h	5 Crédits	1q <input type="circle-plus"/>	x	x	
<input type="radio"/> LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	15h	5 Crédits	1q <input type="circle-slash"/>	x	x	
<input type="radio"/> LCLIB2121	Problèmes de sociologie du livre, y compris le livre de jeunesse	Jean-Louis Tilleuil	22.5h	5 Crédits	1q	x	x	
<input type="radio"/> LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LLSMG2004	Gestion des ressources humaines	Alain Eraly (supplémente Evelyne Léonard), Evelyne Léonard	30h	5 Crédits	1q	x	x	

COURS AU CHOIX [30.0]

- Obligatoire
 Au choix
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 30 crédits parmi

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LHIST2531	Archivistique : 1re partie	Aurore François, Marie Van Eeckenrode	15h	5 Crédits	2q <input type="plus"/>	x	x
⊗ LHIST2532	Archivistique, 2e partie	N.	15h	5 Crédits	1q <input type="radio"/>	x	x
⊗ LCOMU1322	Droit des médias et de la communication <input type="square"/>	François Jongen	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry, Philippe Marion	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2600	Vulgarisation scientifique	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2602	Systèmes médiatiques de formation à distance	Daniel Peraya	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2606	Communication interculturelle	Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2640	Education aux médias	Thierry De Smedt	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LDROP2101	Management of Intellectual Property Rights	Dominique Kaesmacher, Alain Strowel, François Wéry	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1221	Droit économique et fiscalité <input type="square"/>	Patrick De Wolf, Michel De Wolf	60h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Maxime Lambrecht, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LFIAL2230	Questions de littérature générale et comparée	Erica Durante	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2730	Analyse des imaginaires littéraires	Myriam Delmotte	22.5h	5 Crédits	2q <input type="plus"/>	x	x
⊗ LROM2740	Sociologie de la littérature	Jean-Louis Tilleuil	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM2750	Littératures et images contemporaines	Jean-Louis Tilleuil	15h	5 Crédits	2q <input type="radio"/>	x	x
⊗ LSINF1103	Introduction à l'algorithmique <i>Cours nécessitant des prérequis</i>	Pierre Dupont	30h+30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSINF1121	Algorithmique et structures de données <input type="square"/>	Pierre Schaus	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCLIG2250	Méthodologie de l'analyse de corpus en linguistique	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	30h+10h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST2401	Histoire et gestion de données	Aurore François	22.5h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Autre cours

L'étudiant pourra également choisir un cours dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du cours choisi qu'il est autorisé à le suivre. Si le cours est offert dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis avec les finalités spécialisées. L'étudiant pourra également choisir un cours dans les pro

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-stic2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STIC2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques](#) à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

3° Avoir une formation comprenant les 105 crédits suivants :

- ⇒ 30 crédits de cours d'histoire, généraux ou spécialisés, couvrant plusieurs périodes;
- ⇒ 30 crédits d'introduction à différentes littératures;
- ⇒ 30 crédits d'introduction à la linguistique, l'informatique et aux sciences du langage;
- ⇒ 15 crédits de cours de langues modernes (allemand, anglais ou néerlandais).

A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#). Le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du président du jury, du secrétaire du jury et du vice-doyen.

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en philosophie, arts et lettres		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir Conditions complémentaires d'accès
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir Conditions complémentaires d'accès
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir Conditions complémentaires d'accès
Bacheliers étrangers			
Bachelier étranger		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits).

60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

— Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
<ul style="list-style-type: none"> > BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - bibliothécaire-documentaliste > BA - conseiller(ère) social(e) > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion, option multimédia > BA en commerce extérieur > BA en communication > BA en droit > BA en gestion des ressources humaines > BA en informatique de gestion > BA en informatique et systèmes > BA en marketing > BA en relations publiques > BA en techniques de l'image (photographie - cinématographie) > BA en techniques graphiques (infographie - édition) > BA en écriture multimédia > BA en électronique > BA-AESI en français et français langue étrangère > BA-AESI en français et morale > BA-AESI en français et religion > BA-AESI en langues germaniques > BA-AESI en sciences humaines: histoire, géographie, sciences sociales 	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court
<ul style="list-style-type: none"> > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication - type long > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - type long > BA en communication appliquée - type long > BA en musique - type long > BA en presse et information - type long > BA en sciences industrielles - type long > BA en théâtre et en arts de la parole - type long > BA en traduction et interprétation - type long 	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type long

— Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en sciences humaines		Accès direct	Prérequis intégrés dans le programme de master (maximum 15 crédits)
Masters			
Master en sciences humaines		Accès direct	Prérequis intégrés dans le programme de master (maximum 15 crédits)
Master étranger		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum)

60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

— Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication > MA en arts plastiques, visuels et de l'espace > MA en communication appliquée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée, relations publiques > MA en interprétation > MA en musique > MA en presse et information > MA en théâtre et en arts de la parole > MA en traduction	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

— Adultes en reprise d'études

> Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience. Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#)

— Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

— Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>.

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <https://www.uclouvain.be/470557.html>.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
 Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme est destiné aux étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires. Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).

o Formation générale (22 crédits)

<input type="radio"/> LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Âge	Paul Bertrand, Françoise Van Haepere	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele (coord.)	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	15h+15h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
<input type="radio"/> LHIST1320	Méthodes quantitatives en histoire	Aurore François	22.5h	3 Crédits	1q

o Formation complémentaire (maximum 34 crédits)

L'étudiant complètera son programme en choisissant des cours en lien avec son projet professionnel. Le choix des cours se fera en concertation avec le président du jury et le responsable du programme.

⊗ Littérature

<input type="checkbox"/> LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie Dufays (supplée Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (supplée Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q
<input type="checkbox"/> LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q
<input type="checkbox"/> LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck	45h	5 Crédits	2q
<input type="checkbox"/> LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
<input type="checkbox"/> LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q
<input type="checkbox"/> LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q
<input type="checkbox"/> LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q

⌘ Histoire

⌘ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q
⌘ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Gilles Lecuppre	22.5h	3 Crédits	2q
⌘ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio	22.5h	3 Crédits	2q
⌘ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q
⌘ LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	15h+15h	5 Crédits	1q
⌘ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h+15h	4 Crédits	1q
⌘ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Paul Bertrand	15h+15h	4 Crédits	1q
⌘ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	15h+15h	4 Crédits	2q
⌘ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q
⌘ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ☉
⌘ LGLOR1532	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ☉

⌘ Sciences du langage et informatique

⌘ LCOMU1127	Informatique, communication et multimédia	Jean Couwenbergh, Thierry De Smedt, Thibaut Philippette (supplée Thierry De Smedt)	20h+10h	4 Crédits	2q
⌘ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
⌘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q

⌘ Langues modernes

En fonction de son cursus antérieur, l'étudiant peut se voir imposer 3 cours de langue (maximum deux langues différentes) pour 14 crédits maximum.

⌘ Allemand

⌘ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein	30h+30h	5 Crédits	1q
⌘ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1 + 2q

⌘ Anglais

⌘ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
⌘ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Catherine Avery (supplée Jean-Luc Delghust), Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LANGL1811	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	45h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	3 Crédits	1 + 2q

⌘ Néerlandais

⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	3 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans, Katrien De Rycke (coord.), Marie- Laurence Lambrecht	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q
⌘ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hiligsmann, Marie- Catherine Michaux (supplée Philippe Hiligsmann)	30h+30h	5 Crédits	1q

PÉDAGOGIE

Les stages obligatoires en milieu professionnel et le rapport qui y est lié assurent l'équilibre entre la réflexion, tant théorique que pratique, et la connaissance de ce qui fait la spécificité des métiers concernés. L'interdisciplinarité constitue un aspect fondamental de la formation puisque s'ajoutent aux cours spécifiques d'autres cours empruntés aux facultés de droit et de sciences économiques, sociales et politiques. Les situations d'apprentissage sont elles aussi diversifiées au maximum puisque sont notamment prévues des visites de bibliothèques et de documentation, d'organismes publiques ou privés impliqués dans le secteur des humanités numériques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les modalités d'évaluation varient en fonction des formations reçues : examens écrits ou oraux pour les cours et les séminaires, rapports écrits (avec ou sans présentation orale) pour les stages et le mémoire.

Les organismes et entreprises partenaires (pour les stages) fourniront une évaluation ; celle-ci sera intégrée dans l'évaluation globale.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Si les échanges [Erasmus](#) ont normalement lieu durant le 3e bloc du bachelier, les étudiants du master 120 pourront suivre 30 crédits dans d'autres institutions universitaires en Belgique (des cours peuvent être empruntés au programme de la KULeuven, en application de la convention UCL-KULeuven) ou à l'étranger, et/ou effectuer des stages en Belgique ou à l'étranger (dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou de leur finalité).

Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <https://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/en-280048.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-in-fial@uclouvain.be

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-out-fial@uclouvain.be

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en sciences et technologies de l'information et de la communication peut être obtenue dans un nouveau bloc de 30 crédits seulement.

Formations doctorales accessibles :

Ecole doctorale en Information et Communication.

Autres formations accessibles :

Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Bérengère Bonduelle	Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Paul Bertrand](#)

Jury:

Président : [Cédric Fairon](#)

Secrétaire : [Aurore François](#)

3e membre du jury restreint : [Paul Bertrand](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)